



PROCÈS-VERBAL DU BUREAU N° 42

Présidence : Mme Nicole Bachmann

LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL D'YVONAND

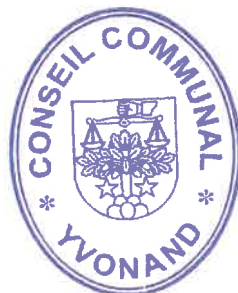
prenant en compte les articles 37 à 48 du règlement du Conseil communal d'Yvonand de mai 2014 ;

valide les commissionnaires suivants pour le préavis 2026/03 (Demande de crédit pour l'achat d'un chariot télescopique) présidé par le premier membre du PLR.

PS	1 ^{er} membre	Pilloud Marc
	2 ^{ème} membre	Burnand Michel
	3 ^{ème} membre	Kjelberg Ivar
	suppléant	Lecourtier Sarah
PLR	1 ^{er} membre	Wolf Gabriel
	2 ^{ème} membre	Jenni David
	suppléant	Walroff Sandra
UDC	1 ^{er} membre	Beutler Robert
	2 ^{ème} membre	Gurtner Stéphane
	suppléant	Messerli Louis

La Présidente

Nicole Bachmann



La Secrétaire

Pauline Héritier